

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT EN PRÉVENTION

ACCOMPAGNEMENT DUERP

Audit de prévention et aide au financement des formations

ÉVALUER LES RISQUES ET AGIR

Un accompagnement adapté à votre activité et à vos situations de travail.

PRESTATION

Conseil

INTERVENTION

Sur site

DURÉE

Selon besoin

TARIF

Sur devis

Finalité : vous aider à établir ou actualiser votre document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), définir vos priorités de prévention et organiser les actions à engager.

01 PRÉSENTATION DE LA PRESTATION

MISSION Création ou mise à jour du DUERP	MÉTHODE Analyse documentaire, visite et entretiens
PUBLIC CONCERNÉ Entreprises employant des salariés	PÉRIMÈTRE Sites et unités de travail définis ensemble
LIVRABLES Rapport, DUERP et plan d'action selon devis	FINANCEMENT Appui aux demandes pour les formations

02 VOS BESOINS ET NOS OBJECTIFS

- Vous ne disposez pas encore de DUERP ou votre document doit être actualisé.
- Vous souhaitez identifier les risques liés aux activités, aux équipements et à l'organisation du travail.
- Vous avez besoin de hiérarchiser les actions, de désigner les responsables et de suivre les améliorations.
- Vous souhaitez déterminer les formations utiles et examiner leurs possibilités de financement.

L'accompagnement associe la direction, les salariés et les représentants du personnel lorsqu'ils existent. Le contenu est adapté aux risques et au fonctionnement de votre entreprise.

ÉCHANGE SUR VOTRE BESOIN ET DEMANDE DE DEVIS

07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com

CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre

03 DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- 1. Cadrage :** Échange sur votre activité, vos sites et vos attentes ; définition des unités de travail et du périmètre.
- 2. Diagnostic et audit :** Analyse des documents, observations sur site et entretiens sur les situations de travail réelles.
- 3. Évaluation des risques :** Identification des dangers, des expositions et des protections ; hiérarchisation selon une méthode expliquée.
- 4. DUERP et plan d'action :** Aide à la formalisation ou à la mise à jour ; propositions techniques, organisationnelles et de formation.
- 5. Restitution et suivi :** Présentation des priorités, arbitrage avec la direction et suivi des actions selon la prestation retenue.

04 LIVRABLES POUR VOTRE ENTREPRISE

- Rapport d'audit : constats, priorités et limites du périmètre examiné.
- DUERP créé ou actualisé, remis dans un format modifiable avec une version datée, selon la mission retenue.
- Plan d'action avec responsables, échéances et moyens ; appui au programme annuel de prévention (PAPRIACT) à partir de 50 salariés.

05 AIDE AU FINANCEMENT DES FORMATIONS

Nous vous accompagnons pour rechercher les aides adaptées aux formations identifiées : OPCO, aides de l'Assurance Maladie - Risques professionnels et autres circuits selon votre statut.

- Vérification des conditions propres à l'entreprise, à la formation et au financeur.
- Préparation des programmes, devis et pièces nécessaires à la demande.
- Estimation du financement et du reste à charge ; assistance au dépôt et au suivi du dossier.

Les aides sont soumises à l'éligibilité, à l'accord du financeur et aux budgets disponibles. Leur étude porte sur les formations concernées ; le financement de l'audit et du conseil est examiné séparément.

06 MODALITÉS ET DEMANDE DE DEVIS

La durée, le calendrier et le prix dépendent des sites, des unités de travail et de l'état du DUERP existant. Le suivi peut compléter la mission. Cette prestation de conseil est distincte des formations proposées.

L'employeur conserve la responsabilité de l'évaluation et des décisions de prévention. Le CSE est associé et consulté lorsqu'il existe.

Repères réglementaires : Service Public Entreprendre - Méthode : INRS

ÉCHANGE SUR VOTRE BESOIN ET DEMANDE DE DEVIS

07 85 99 60 43 - cfts.groupe@gmail.com

CFTS - 6 rue du Colonel Rozanoff - 89000 Auxerre